Les zones d’intégration régionale : étape ou alternative au processus de mondialisation ?

1. Les ZIR accompagnent la globalisation :
2. **Depuis les années 80 les ZIR se multiplient alors que la globalisation s’accélère :**

* La mondialisation s’accélère depuis les années 80.
* Les ZIR se multiplient depuis les années 80 (chronologie des principales) : UE, Alena, Mercosur, Asean, etc…

1. **Les ZIR permettent d’accompagner la mondialisation :**

* Elles permettent de développer le libre-échange et la liberté de circulation.
* Elles permettent la DIT des entreprises au sein de la région.
* Elles permettent d’uniformiser les réglementations.
* Elles permettent de stabiliser la zone.

1. **Elles sont des acteurs et des étapes de la mondialisation ?**

Les ZIR deviennent des acteurs de la gouvernance économique mondiale : participent aux G7, G20, à l’ONU, etc…

Les ZIR s’agrandissent : élargissement, néo-régionalisme.

Idée de grandir et de s’ouvrir.

Selon l’OMC, étapes vers leur disparition et une union régionale mondiale.

1. **Mais peuvent aussi apparaître comme des alternatives.**
2. **Les ZIR peuvent être des contestations ou des protections contre la mondialisation :**

Dès 49 le CAEM est une ZIR qui vient contester la gvnance économique mondiale.

Bien des ZIR sont en fait des moyens de se protéger contre les conséquences délétères de la mondialisiation par des tarifs douaniers plus importants par exemple ( Mercosur + 35%) : sorte de refus de la mondialisation. Ce qui a mène un risque de régionalisaiton de l’économie (Vinec).

1. **Une logique régionale plus que mondiale :**

* But est aussi de se mettre ensemble pour peser plus fort : mais dans ces cas là pas contre mais s’adapte. Exemple de l’UE par exemple à l’OMC.
* Risque de luttes entre grands ensemble régionaux. D’autant plus vrai que beaucoup de ZIR semblent en fait taillé pour être au service d’intérêts politiques : Brésil et Mercosur, le RECP chinois fait pour répondre aux partenariat transpacifique, la Russie et l’union économique eurasiatique.
* Paralysie de la gvnance mondiale par cette lutte entre blocs.

**C- Risque d’alternative à la gouvernance économique mondiale :**

Alors que la gouvernance mondiale est grippée, la multiplication des accords entre ZIR semble être un moyen de faire avancer la globalisation : accords Mercosur-UE dès 95, accords Canada-UE( Ceta), avec le Japon, le Vietnam, Singapour, etc… Accords transatlantiques et transpacifique finalement caduques.

Transition : mais malgré tout ZIR + étapes de la mondialisation plus que frein ou alternative.

1. **Des étapes d’intégration différentes :**
2. **Des intégrations par étapes :**

* Rappel de la typologie de Bellassa.
* Montre que processus se fait par étape et longuement : rappel de l’intégration européenne.
* Rappeler que la plupart des unions restent uniquement des zones de libre-échange.

1. **Des difficultés qui empêchent l’accélération :**

* L’abandon des fonctions souveraines ne va pas de soi.
* Les conflits entre Etats ne facilitent pas la tâche : exemple de l’UNASUR qui explose.
* Le retour du populisme met à mal les instances régionales : réforme de l’ALENA, Brexit.

1. **Typologie de Hugon :**

Au final, on peut faire une typologie des ZIR selon leur rapport à la mondialisation. On reprend celle de Philippe Hugon de 2007 :

* Les ZIR se créant par l’intégration par le marché (en l’occurrence les cinq étapes de Bela Balassa),
* l’intégration par l’Etat et les institutions (conception volontariste où l’Etat est l’agent central de l’intégration régionale, l’objectif étant de créer des écrans par rapport au marché mondial, comme dans le cas de l’ex-COMECON, avec un système de prix déconnectés des prix mondiaux, avec de fortes interdépendances régionales selon la division socialiste du travail)
* le régionalisme fédérateur européen et ses mécanismes d’intégration : l’Europe a été après-guerre le modèle de l’intégration régionale, en prônant des économies d’échelles, l’amélioration de la croissance, la stimulation de la concurrence, une meilleure allocation des ressources, l’amélioration des termes de l’échange, etc. En contrepartie, on a assisté à un glissement progressif des attributs régaliens de l’Etat-Nation vers la communauté (convergence des normes, des règles, du droit communautaire, etc.). Une étape ultime achoppe encore, celle qui invite au fédéralisme (monnaie, défense et politiquer étrangère)
* -le régionalisme réticulaire asiatique : il s’agit d’un modèle du genre, caractérisé par une intégration de fait et réussie par l’économie, avec désormais un souci évident de l’institutionnalisation (principalement en Asie orientale). Il s’agit d’un régionalisme ouvert, caractérisée par une politique de change favorable, l’augmentation du niveau de vie des populations, l’accumulation du capital physique et humain, des politiques économiques efficientes, la montée en gamme de l’indusrie